



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE PRINCE EDWARD POINT



Pourquoi la réserve de Prince Edward Point est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) de Prince Edward Point a été l'un des premiers sites du réseau d'aires protégées d'Environnement Canada à protéger un habitat pour les oiseaux migrateurs passereaux (oiseaux chanteurs). Situé au bout d'une longue péninsule de la côte nord-est du lac Ontario, Prince Edward Point est le seul endroit du côté canadien du lac Ontario où des oiseaux sont observés en si forte abondance durant la migration. Plus de 330 espèces ont été observées, notamment des oiseaux chanteurs, de la sauvagine, des hiboux et des faucons. La réserve est composée d'une variété d'habitats, notamment des forêts de feuillus, des prés, des prairies et des plages rocheuses. Cette RNF de 532 hectares :

- fait partie de la zone importante pour la conservation des oiseaux « Prince Edward County South Shore », qui revêt une importance internationale;
- est utilisée par des chercheurs de la station du Réseau canadien de surveillance

des migrations de l'observatoire d'oiseaux de Prince Edward Point pour améliorer notre compréhension de la migration des oiseaux et des populations d'oiseaux migrateurs à l'échelle locale et mondiale;

- est une importante zone de rassemblement pour les chauves-souris migratrices;
- fait partie du réseau international de réserves de papillons monarques.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les*



Réserve nationale de faune de Prince Edward Point

espèces sauvages du Canada et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les ROM sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Prince Edward Point?

L'accès au public est permis dans les sentiers désignés, sur la route et le long de la plage. De nombreuses activités sont permises dans les zones désignées, notamment la mise à l'eau des embarcations et l'accostage, la randonnée pédestre, le ski, la raquette, la photographie, l'observation de la faune, les pique-niques (aucun feu à ciel ouvert ou barbecue au charbon de bois) et la baignade (les nageurs font usage de la plage non supervisée à leurs propres risques). La pêche est autorisée, mais l'utilisation de pesées en plomb est interdite. Un permis est requis pour accéder aux zones non désignées et pour y pratiquer des activités. Pour obtenir plus de renseignements sur les permis, veuillez communiquer avec le bureau régional du Service canadien de la faune.



Paruline à croupion jaune



Monarques se rassemblant lors de la migration

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada
Service canadien de la faune – Ontario
4905, rue Dufferin
Toronto, Ontario M3H 5T4
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Prince Edward Point?



ISBN : 978-0-660-21867-0
N° de cat. : CW66-389/2014F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.
Photos : © Environnement Canada; Paruline à croupion jaune de B. Parker
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

